

Intervention de Pierre Aidenbaum au Conseil de Paris du mois de mars 2017 Communication propreté « Objectif Paris Propre ».

Madame la Maire, mes chers collègues,

Dès 2014, vous aviez fait en effet de la propreté l'une des priorités de l'équipe municipale, qui s'est, contrairement à ce que j'ai entendu ce matin, très rapidement concrétisée par la mise en œuvre d'un plan de renforcement de la propreté, mais également par la mise en place de services territorialisés, des nouvelles brigades de lutte contre les incivilités, dont la présence sur le terrain est un gage d'efficacité qui s'inscrit pleinement dans le cadre des engagements municipaux que nous avons pris.

M. POZZO di BORGIO, Mme Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Mme GATEL, oui, vous ne le savez peut-être pas, mais les maires d'arrondissement ont beaucoup plus de pouvoirs en matière de propreté, et ils les assument. Simplement, le constat que vous avez fait dans vos interventions, c'est que dans les mairies de droite, soit ils ne les assument pas, soit ils préfèrent remettre la responsabilité de la saleté sur la Maire de Paris, ce qui est beaucoup plus facile.

Ces dispositifs suscitent de réelles attentes de la part des habitants de Paris, et du centre de Paris en particulier. A cet égard, je me réjouis du dispositif préventif déployé pour la propreté et la sécurité dans le Marais, avec d'une part le renforcement des effectifs, d'autre part l'élargissement des horaires d'intervention de 7 heures du matin à 23 heures pour le service en journée, et de 22 heures à 7 heures du matin pour les brigades de nuit, et la mise en place de brigades spéciales, d'équipes spéciales le dimanche et les jours fériés, pour entretenir les voix du Marais dans le cadre notamment de l'opération "Paris respire". En effet, durant ces périodes, nos quartiers voient affluer de très nombreux visiteurs, touristes, ce dont d'ailleurs nous nous réjouissons pour l'image de Paris.

Par ailleurs, je tiens à saluer plus particulièrement les mesures mises en place pendant les périodes estivales, des manifestations de grande ampleur qui se déroulent à Paris dans le Marais, comme le carnaval tropical, la marche des fiertés ou la fête de la musique. Egalement, une attention particulière est donnée sur la place de la République, qui pose beaucoup d'autres problèmes, mais c'est un autre sujet. Voilà pour ces lieux, et des interventions spécifiques sont en effet nécessaires et elles existent.

Les divisions de la propreté démontrent qu'elles ont su considérablement moderniser leur travail grâce à l'implication très forte et positive des agents pour adapter les tournées de propreté à la multiplicité des usages de l'espace public. Je souhaite d'ailleurs, comme beaucoup l'ont fait ce matin, saluer leur professionnalisme et leur efficacité.

En décembre dernier, j'ai fait voter un vœu, qui a été d'ailleurs voté à l'unanimité par mon Conseil d'arrondissement, relatif au renforcement des sanctions contre l'affichage sauvage, qui a également été voté au Conseil de Paris. Je souhaite que la Mairie de Paris et la Préfecture de police puissent mener des actions conjointes afin de faire cesser, d'éradiquer ces pratiques par l'application systématique de sanctions dissuasives et leur permettre notamment de déchirer toutes ces affiches qui pullulent à partir du vendredi.

Je souhaite qu'une action particulière soit menée aussi en direction des bars et restaurants, notamment pour les obliger à nettoyer leurs terrasses en fin de service, et non pas simplement en balayant les mégots et les saletés dans les pieds d'arbres et dans les caniveaux, mais en ramassant, ce qu'ils ont l'obligation de faire normalement.

Voilà ce que je souhaite dire. Toutes ces mesures, et notamment ces nouvelles mesures qui sont prises ce matin vont dans le bon sens, et je conseille, comme je l'ai dit dans mon intervention, à mes collègues des arrondissements qui se plaignent de prendre leurs responsabilités car, contrairement à ce que vous dites, nous avons aujourd'hui des responsabilités, à nous de les assumer.

Je vous remercie.